

Commission Nationale de la Certification Sociale
Bulletin n°87/2019

La Commission Nationale de la Certification Sociale s'est réunie le 23 janvier 2019.

Etaient présents :

Pour le Collège industries techniques :

- Sidonie HUART
- Olivier BINET
- Olivier GERRY

Pour le Collège salariés :

- CFDT : Christophe PAULY
- CFDT : Alexis MORTELETTE
- CFTC : Eric WOLLERT

Il a été décidé d'octroyer la certification sociale pour deux ans à :

CS0101-202001	REEPOST	49530525200027	36 rue la Bruyère	75009 Paris
CS0271-201912	DELUXE MEDIA PARIS	80384987600013	47 Quai du Psd Carnot	92210 Saint-Cloud
CS0325-202003	BTI STUDIOS	81922139100017	6 Place de la Madeleine	75008 Paris
CS0357-202006	DES IMAGES ET DES MOTS	75212344800025	15 rue de Paris	93230 Romainville
CS0352-202007	PAAA	49491596000038	35 rue du Chemin vert	75011 Paris
CS0077-202008	NOVA GRIP	48343083100014	108 Av de Bonnueil	94210 La Varenne Saint Hilaire

Il a été décidé d'octroyer la certification sociale pour un an à :

CS0440-201904 SARL WHAT FILMS 799168398 6-8 Rue Voguet 94200 Ivry-sur-Seine

Il a été décidé de refuser la certification sociale à :

CS9344 SOFT PROD 428669154 7 rue Bridaine 75017 Paris

CS9333 TRALALERE 431810233 4 Rue de Braque 75003 PARIS

De déclarer hors champs les dossiers :

CS9369 MUSEEC 520227240 54 rue de Paradis 75010 Paris

Fait à Paris, le 25 janvier 2019

Le Président de la Commission
Christophe PAULY

